



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le CHRU de Nancy obtient le soutien de l'État pour son projet de schéma directeur immobilier

L'établissement nancéien, engagé depuis de nombreuses années dans l'élaboration d'un projet de regroupement sur le site de Brabois, vient d'obtenir l'accord de l'État pour lancer ses travaux de reconstruction

[Nancy, le 19/03/2021] Dans un contexte de crise sanitaire et de mobilisation inédite des personnels soignants, c'est un geste significatif de la part de l'État : Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé, a donné aujourd'hui son feu vert au lancement du plan de modernisation du CHRU de Nancy, en présence de Mathieu Klein, Maire de Nancy, Virginie Cayré, directrice générale de l'Agence régionale de Santé Grand-Est, Bernard Dupont, directeur général du CHRU de Nancy, et le Pr Christian Rabaud, président de la CME du CHRU de Nancy. Un moment décisif qui vient couronner de longues années d'effort et de négociation pour l'établissement lorrain.

Un projet porté de longue date par la communauté hospitalière

Le CHRU de Nancy est engagé depuis 2007 dans la réflexion d'un schéma directeur immobilier. Depuis 2013, ces réflexions se sont inscrites dans un « plan de refondation », profondément restructurant. Elles ont permis d'aboutir au projet aujourd'hui retenu.

Ce projet a été construit grâce à une participation active de l'ensemble de la communauté hospitalière : médecins, encadrement soignant, technique et administratif ont conjointement travaillé à définir le scénario immobilier à privilégier et à projeter les organisations cibles du Nouvel Hôpital Universitaire de Nancy. En 2019, 6 séminaires médico-soignants ont été organisés. En 2020, ce sont plus de 15 groupes techniques thématiques qui ont associé les professionnels de l'établissement pour acter les principes de fonctionnement et de prise en charge hospitalière du futur CHRU.

Le projet a également été porté, de longue date, par le Conseil de surveillance de l'établissement, par le biais de son Président Mathieu Klein, Maire de Nancy, et par l'implication forte de l'ensemble de ses membres : élus, représentants du personnel, usagers.

Rationalisation et modernisation des sites hospitaliers

Le projet de modernisation du CHRU de Nancy vise à une rationalisation et une optimisation de son fonctionnement. Actuellement, le CHRU de Nancy est implanté sur 7 sites de soins différents, distants de plusieurs kilomètres. Cette multiplicité des sites engendre des surcoûts (transports, maintenance, sécurité...). Outre cet éclatement géographique, l'établissement connaît un taux de vétusté important de son bâti (> 66%).

Depuis 2013, le CHRU de Nancy a fourni de nombreux efforts pour améliorer cette situation et limiter au maximum les surcoûts découlant de sa situation immobilière défavorable. Les organisations ont, autant que faire se peut, été rationalisées, avec notamment la suppression de l'ensemble des doublons d'activité (activités semblables, réalisées sur plusieurs sites de soins). L'étape suivante était de mettre en place une organisation majoritairement mono-site.

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication : communication@chru-nancy.fr

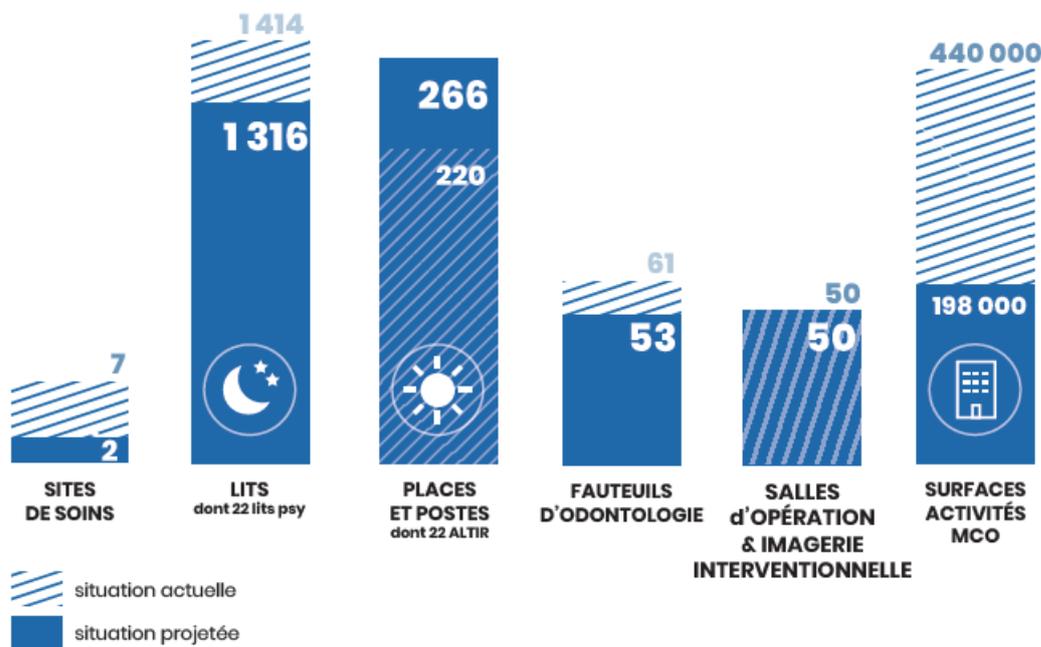
Julie BRAILLON : j.brailon@chru-nancy.fr



La trajectoire immobilière définie répond ainsi aux objectifs suivants :

- Construction d'un nouveau bâtiment d'hospitalisation, en remplacement de l'actuelle « barre » de Brabois, IGH qui sera désaffecté ;
- Regroupement des activités de maternité et de pédiatrie, actuellement sur deux sites distincts, au sein d'un pôle mère-enfants dans une construction neuve, à proximité immédiate du nouveau bâtiment d'hospitalisation ;
- Maintien en centre-ville d'activités 100% ambulatoires dans le cadre d'un pôle de santé publique (hôpital de proximité).

Le projet en chiffres



Le projet, qui avait obtenu un avis favorable du COPERMO en janvier 2020, a par ailleurs été adapté suite au retour d'expérience de la crise sanitaire, avec 100% de chambres seules, des circulations et attentes réétudiées pour permettre la séparation des flux, des salles de consultation dédiées à la télémédecine, des espaces de stockage étendus.

Autre conséquence de la crise covid : une sacralisation du capacitaire (sur le graphique ci-dessus : nombre de lits hors SSR) et un maintien des postes dont le COPERMO Performance avait demandé la suppression. Plus encore, l'établissement souhaite soutenir l'emploi soignant et vise la création, sur les 10 prochaines années, de plus de 130 ETP soignants par redéploiement de postes administratifs, techniques ou logistiques.

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication : communication@chru-nancy.fr

Julie BRAILLON : j.brailon@chru-nancy.fr



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un projet structurant à l'échelle de la Métropole du Grand Nancy et de l'anté-région Lorraine

L'implantation des activités hospitalières sur le site de Brabois constitue une opportunité majeure pour le bassin nancéien, avec le renforcement du technopôle actuellement installé à Brabois. Elle permet une proximité directe avec la Faculté de médecine, des entreprises et des chercheurs partenaires du CHRU, créant ainsi un environnement favorable à l'émergence des technologies thérapeutiques de demain. Le regroupement des activités du CHRU de Nancy sur ce site permettra de poursuivre le dynamisme lancé depuis plusieurs années sur le territoire, et contribuera à rendre le technopôle plus compétitif, afin qu'il devienne un atout de la région en concentrant au sein d'un véritable quartier les activités axées sur la médecine, la santé et la biotechnologie.

Par ailleurs, le projet de modernisation du CHRU, établissement support du GHT Sud Lorraine, établissement de recours pour le département des Vosges et établissement de référence pour l'ensemble de l'anté-région lorraine, en lien avec le CHR de Metz-Thionville, est structurant pour la population de ce bassin de vie, fragile sur le plan sanitaire et épidémiologique au regard des indicateurs nationaux.

Un projet estimé à 598 M€, soutenu financièrement à hauteur de 70%

Dans sa globalité, le projet de schéma directeur du CHRU de Nancy est évalué à 598 M€. L'État a validé ce vendredi 19 mars un soutien à hauteur de 70%, par le biais de subventions d'investissement et d'emprunts aidés, au-delà de ce qui était initialement prévu lors de la validation du projet début 2020. Par ailleurs, le CHRU a obtenu confirmation de la reprise d'un tiers de sa dette, à hauteur de 128 M€.

Bernard Dupont, directeur général, et le Pr Christian Rabaud, président de la Commission médicale d'établissement, se félicitent de cet accompagnement. « *C'est un engagement franc de la part de l'État, qui vient récompenser les efforts significatifs fournis par l'ensemble de la communauté hospitalière depuis de longues années. Le CHRU a su démontrer sa capacité à se réinventer et à se moderniser pour obtenir ce soutien national* », souligne Bernard Dupont.

D'un déficit comptable de près de 35 M€ en 2015, le CHRU de Nancy est passé à un résultat de -4,8 M€ en 2019. Avant la crise sanitaire, un retour à l'équilibre était prévu pour l'année 2020.

La trajectoire financière associée au projet de schéma directeur prévoit un équilibre des comptes de l'établissement lié à la mise en œuvre du projet immobilier.

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication : communication@chru-nancy.fr

Julie BRAILLON : j.brailon@chru-nancy.fr

